

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 4 du 29 janvier 2015

**PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale**

Texte 5

LISTE N° 500004/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA

des bâtiments et unités de la marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations en Côte d'Ivoire (mission Licorne et Calao - ONUCI.) entre le 19 septembre 2002 et le 17 décembre 2006.

Du 5 janvier 2015

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES : *service historique de la défense.*

LISTE N° 500004/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA des bâtiments et unités de la marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations en Côte d'Ivoire (mission Licorne et Calao - ONUCL) entre le 19 septembre 2002 et le 17 décembre 2006.

Du 5 janvier 2015

NOR D E F S 1 5 5 0 0 0 3 K

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.3.3

Référence de publication : BOC n° 4 du 29 janvier 2015, texte 5.

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS ET UNITÉS.	PÉRIODES PENDANT LESQUELLES LES BÂTIMENTS ET LES UNITÉS SONT RECONNUS COMBATTANTS.	NOMBRE DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT.
<i>Foudre</i>	Du 1er janvier 2003 au 18 janvier 2003	3
Transport de chalands de débarquement (TCD)	Du 17 juin au 23 juillet 2003	3
	Du 4 janvier 2006 au 4 février 2006	3
	Du 27 février 2006 au 27 mars 2006	3
	Du 17 novembre 2006 au 17 décembre 2006	3
<i>Siroco</i>	Du 18 novembre 2004 au 18 décembre 2004	3
Transport de chaland de débarquement (TCD)	Du 9 octobre 2003 au 5 novembre 2003	3
Aéronautique navale.		
<i>Flottille 33F</i> Détachement <i>Siroco</i>	Du 18 novembre 2004 au 18 décembre 2004	3
Détachement <i>Foudre</i>	Du 4 janvier 2006 au 4 février 2006	3
	Du 27 février 2006 au 27 mars 2006	3
	Du 17 novembre 2006 au 17 décembre 2006	3

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade,
chef du service historique de la défense,*

Vincent LEROI.